

Compte-rendu Réunion de Conseil du 27janvier 2026

CONVENTION SPA

La convention relative au service de fourrière animale pour l'année 2026 de l'Association SPA du Cher à Bourges a été approuvée par le Conseil Municipal.

VENTE DE PARCELLES COMMUNALES

Suite à des demandes d'administrés, Mme DE LA ROCHÈRE Christine et Mme FLEURIET Monique concernant l'achat de différentes parcelles communales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse la vente de ces parcelles.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 50 € au Rugby Sancerrois, 50 € à l'Académie de musique et d'arts, 50 € au DDEN du Cher, 50 € au Rallye Aïcha des Gazelles.